

5 - Publics

La connaissance des publics constitue le maillon qui permet de mieux satisfaire les publics. Le recours aux études et enquêtes déjà réalisées permet d'appréhender les publics existants et de tirer les enseignements en termes de fréquentation et de satisfaction (compilation des données existantes : enquêtes, études, billetterie).

L'érosion des publics se constate dans tous les musées et lieux de loisirs : multiplication de l'offre, pression économique sur les ménages, diminution de la durée des séjours, nouveaux modes de consommation sont autant de raisons qui s'ajoutent à « l'envie de venir ou non à l'écomusée ». Une véritable réflexion stratégique est donc ici à mener.

- ➔ Les nouveaux axes de développement de l'écomusée détermine « quelle relation le lieu engage t-il avec les habitants ? » et « quelle fonction a l'écomusée auprès des habitants ? ».
- ➔ Cette étape permet de définir de nouveaux objectifs en termes de fréquentation mais aussi de poser les bases pour définir les objectifs d'une nouvelle stratégie des publics (publics cibles, diversification, fidélisation, tarification, gratuité, types d'expositions, offre de visite, horaires).
- ➔ L'organisation de l'accueil des publics (accessibilité, lisibilité, accueil) constitue le deuxième aspect à étudier pour prévoir les aménagements adéquats.
- ➔ Enfin, l'analyse permet d'appréhender les messages compris et retenus durant le temps de la visite

L'accueil des publics repose sur une organisation qui nécessite des moyens. L'analyse se propose d'examiner la place qu'occupe la fonction « accueil et médiation » dans la vie de l'écomusée.

6- Rayonnement de l'écomusée et les partenaires

Ce chapitre analyse l'écomusée dans sa fonction sociale en termes de rayonnement et de notoriété. Celle-ci se fait au travers de l'analyse des rotations et prêts des collections, catalogues, participations aux colloques, supports de communication mais aussi au niveau des retombées presse.

Mais la dimension sociale de l'écomusée se lit avant tout au travers du réseau de partenaires qui se mobilise pour lui. Ses liens avec sa tutelle, ses partenaires financiers et d'actions, la communauté scientifique et muséale, ses usagers et ses publics/non public lui donnent son ancrage. Ce sont tous ces liens institutionnels que le projet devra identifier et redessiner.

- ➔ L'objectif est ici d'une part, de mesurer la notoriété du lieu
- ➔ D'autre part, de mesurer le degré d'implications avec ses partenaires et d'une manière plus large, son audience.

7- La stratégie de communication

La stratégie de communication porte l'équipement vers l'extérieur ; elle élabore des axes privilégiés. Communication institutionnelle d'une part pour la construction de l'image de l'écomusée, elle définit aussi des axes pour des campagnes d'opérations et actions spécifiques.

- L'objectif est ici de mesurer les moyens dédiés à la communication : stratégie image et stratégie média, supports et outils et d'en analyser le degré de satisfaction.

8- Le fonctionnement et les moyens

Le chapitre sur le fonctionnement rend compte des moyens réels de l'écomusée en termes humains, techniques et financiers.

- Proposition aux plans juridiques et économiques
- Présentation de l'organigramme
- Surfaces dédiées au fonctionnement (conditions de travail et d'accueil des publics)
- Activités « recettes »
- Le bilan de synthèse reprend chacun des points : environnement de l'écomusée, historique, concept actuel, site et bâtiments, collections, la recherche, le parcours muséographique, les publics, l'audience et le rayonnement, partenariats et réseaux, communication et le fonctionnement.

2 LE PROJET

L'analyse critique et réaliste mène à la définition du projet pour :

- Définir le positionnement du futur écomusée et son concept.
- Estimer ses possibilités de redéploiement sur sites.
- Mobiliser les partenaires territoriaux autour du nouveau projet.
- Hiérarchiser les contraintes et les priorités.
- Définir les nouvelles modalités de fonctionnement.

Il définit pour les cinq à dix années à venir les grandes priorités de l'écomusée à partir des questionnements élaborés, pour chaque point analysé en phase bilan.

1- Environnement et contexte

- Le projet définit comment l'écomusée s'inscrit dans l'environnement social, économique et culturel et comment il peut rendre compte de son évolution.
- D'emblée, le projet s'attache à engager l'écomusée dans la poursuite ou la rupture de son histoire : le concept proposé devra être cohérent avec ce choix.
- Ces choix sont décidés en accord avec le comité technique puis validés/infirmés par le comité de pilotage.

2 - Site et bâti

- Le projet définit le niveau des priorités pour les modifications ou changements à apporter : agrandissement du périmètre envisageable ? rénovation et extension possible des bâtiments ? construction nouvelle aux abords ? accessibilité et stationnement ? accessibilité handicapés ?
- D'emblée, le projet s'attache à engager l'écomusée dans la poursuite ou la rupture avec son histoire en termes de positionnement muséographique et de concept.
- Ces priorités sont décidées en accord avec le comité technique puis validées/infirmées par le comité de pilotage.

3 - Collections et recherche

- ➔ Le projet opte pour un parti pris de mise en valeur des collections existantes.
- ➔ Il propose, lorsque cela s'avère opportun, une politique d'acquisitions (axes, moyens) ainsi qu'une politique de restauration.
- ➔ Il apporte des réponses précises quant à la gestion des collections au regard de son statut juridique. De même quant à l'identification des collections (inventaire, épargillement, récolelement, informatisation, numérisation, étude et documentation).
- ➔ Il replace les collections dans sa logique de conservation et propose des priorités au niveau de la gestion spécifique des collections (quelles priorités et quelles stratégies), ses réserves et ses conditions de conservation.
- ➔ En lien avec le bilan, montrant la présence forte ou faible d'un personnel scientifique et/ou d'une politique de recherche sur les collections, le projet définit les grands axes de recherche.

4 - Muséographie

- ➔ Au vu du bilan, le projet définit la pertinence ou non, à modifier la présentation muséographique (relation exposition permanente / temporaires, amélioration / changement du parcours muséographique, outils de médiation pour optimiser la compréhension des visiteurs, rotations des collections).

5 - Publics

- ➔ Le bilan s'impose de nouveaux objectifs face aux nouveaux enjeux du lieu ; il détermine alors les objectifs en termes de fréquentation, notamment au niveau de la relation de l'écomusée avec les habitants.
- ➔ Il acte la mise en place à plus ou moins court terme de la nécessité ou non d'entreprendre des études de public.
- ➔ Il définit les axes d'une politique des publics en termes d'actions, d'horaires, tarification.
- ➔ Il détermine les conditions d'accueil des visiteurs selon les niveaux d'urgence, de confort et d'organisation.
- ➔ Il se prononce sur l'opportunité de consolider un service des publics (poste, profil, moyens).
- ➔ Il dessine les contours d'une politique de programmation, en cohérence avec les demandes locales, avec ses publics et destinataires.

6- Le rayonnement de l'écomusée et les partenaires

- ➔ La question du rayonnement de l'écomusée est le résultat de son histoire, de ses activités et de sa place au cœur de la communauté muséale ; son développement est donc clairement esquissé à ce niveau.
- ➔ Le cœur de la problématique posée par l'écomusée est celui de la mobilisation des partenaires institutionnels à accompagner cette nouvelle étape de vie de l'équipement.
- ➔ De même, les objectifs en termes d'activités et de services, en direction des différentes strates de destinataires sont définis.
- ➔ En clair, le projet définit de nouvelles fonctionnalités sociales au lieu (préservation d'un site/rencontres avec les publics) et devra répondre à la question du rôle social de l'écomusée dans la collectivité aujourd'hui.

7- La stratégie de communication

En orientant les différentes priorités pour le devenir de l'écomusée, le présent bilan induit la politique de communication qui en découle. En effet, pour accompagner ce projet, les axes de communication sont alors définis.

8- Le fonctionnement et les moyens

Le point sur le fonctionnement et les moyens qui lui seront alloués rend compte des besoins nécessaires à la réalisation du projet (réorganisation, identification des fonctions, mise en commun de moyens avec partenaires, prolongement de l'activités existantes et développement de nouvelles fonctionnalités au lieu).

Le projet doit permettre de présenter les options retenues par le comité technique au plan juridique : statut des collections, rôle du propriétaire du bâti, degré d'implication des partenaires locaux, recherche de financements.

- ➔ Options retenues aux plans juridiques et économiques (collections/bâti) et gestion du site
- ➔ Proposition d'un organigramme
- ➔ Répartition des surfaces dédiées au fonctionnement et celles dédiées à l'accueil des publics
- ➔ Conditions d'amélioration de l'accueil (accueil groupes, abris sur les parcours, cheminements en terre, sanitaires ...)
- ➔ Accueil groupes
- ➔ Le bilan de synthèse reprend chacun des points : environnement de l'écomusée, historique, concept actuel, site et bâtiments, collections, la recherche, le parcours muséographique, les publics, l'audience et le rayonnement, partenariats et réseaux, communication et le fonctionnement.
- ➔ Prévision des sources de financement
- ➔ Ces choix sont décidés en accord avec le comité technique, puis validés/infirmés par le comité de pilotage, comme pour chaque point du projet.

PRÉSENTATION DU CABINET *IN SITU*

Le cabinet *in situ*

Cette mission motive d'autant plus le cabinet *in situ* qu'il a eu le plaisir de réaliser de nombreuses études « amont » et « aval » pour des projets de musées, centres d'interprétation et plus particulièrement des projets qui prenaient en compte un lieu, des collections et l'histoire d'hommes et de femmes qui y vécurent ou travaillèrent.

In situ accompagna de nombreux écomusées et musées à caractère scientifique, technique ou industriel, mais aussi des espaces muséographiques à l'échelle d'un site. Le cabinet a réalisé de nombreuses études d'implantation, de faisabilité et de programmation.

L'ensemble des expériences du cabinet *in situ* lui permet d'affirmer un savoir-faire reconnu et une spécificité dans ce domaine. Conception et exploration de nombreuses formes innovantes de restitution constituent sa « marque de fabrique ».

En 1989-1990, Sylvie Marie-Scipion accompagne la création de la Fédération des écomusées et musées de société entre 1989 et 1995.

Dès 1995, *In situ* utilise la démarche d'interprétation pour les projets dont elle assure la conception et la réalisation (écomusée de la Brenne, écomusée du Morvan, écomusée Vexin Français). (*Le Centre d'interprétation au cœur d'un processus de valorisation* par Sylvie Marie-Scipion in Lettre de l'OCIM, n° 61 (1999) et *Les maisons d'écrivain* in Lettre de l'OCIM, n° 125 (2009)).

Ses savoir-faire reposent sur une expertise, analyse, état des lieux, montage technico-économique, montage financier, définition de projets, études programmatiques muséographiques. Sylvie Marie-Scipion intervient aussi en tant qu'assistante à maîtrise d'ouvrage et l'accompagnement de projet par la concertation avec les partenaires.

En 2006, Sylvie Marie-Scipion suit une formation spécifique lui permettant d'assurer à titre occasionnel des conseils pour les montages juridiques.

En 2007-2008, Sylvie Marie-Scipion se consacre à la direction du programme d'aménagement du château de Fougeres.

Puis elle décide de reprendre son activité de conseil et de création. Elle intervient en tant que chargée de cours à l'université de Rennes (master 2 muséologie).

Les références (exemples récents)

- Écomusée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yveline (78) :
 - étude de programmation en 1991,
 - étude de redéploiement entre 1996-1998,
 - étude des publics en 1996.
- Programme muséographique de la Maison-atelier de Jean Cocteau à Milly-la-Forêt (2003-2006). Conseil Régional Ile-de-France. Conseil Général Essonne. Ouverture juin 2010.
- Programmation de l'espace muséographique sur l'histoire de la construction du quartier de la Défense pour l'Établissement Public d'Administration de la Défense (EPAD) (2005). Conseil Régional Ile-de-France. Conseil Général des Hauts-de-Seine.
- Programmation du domaine Emile Zola à Médan. DRAC Ile-de-France. Conseil Régional Ile-de-France (2005).
- Programmation du musée national Fragonard (2004-2005) : École Nationale Vétérinaire Maisons-Alfort - Conseil Régional Ile-de-France - Conseil Général Val-de-Marne. Inauguration décembre 2008.
- Programmation, dimensionnement économique et touristique de l'équipement, étude des publics pour le Centre « Juno Beach » à Courseulles-sur-mer - Toronto, Canada. Inauguration juin 2003.

Études connexes à la programmation (pour exemples) :

- Étude de définition pour la création du réseau des musées d'ethnographie et écomusées en Basse Normandie pour le Crecet et la Drac Basse-Normandie.
- Les études de développement touristique de musées de territoire pour de nombreux Parcs Naturels Régionaux (exemples : Cotentin et Bessin, Morvan, Vexin Français ...)

Réalisation 2009-2010 :

- Musée éphémère pour l'Abbaye de Fontevraud (49).
- Nouvel espace muséographique pour le Mont-Valérien (92). Monument Historique.
- Musée national des Deux-Victoires à Mouilleron-en-Pareds en Vendée (85). Maison Jean de Latre-de-Tassigny et maison Georges Clémenceau, classées Monuments Historiques. Ré-ouverture octobre 2010.

Les références (liste)

Institutions

Ministères de la Culture, du Tourisme et de l'Agriculture

AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique)

OCIM

DRAC de Franche-Comté (25)

DRAC Basse Normandie (14)

Conseil régional de Franche-Comté (25)

Fédération des écomusées et des musées de société

Banque Française du Crédit Coopératif

E.D.F. / C.N.P.E (50)

C.N.F.P.T.

CRECET (Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique)
Basse-Normandie (14)

Fondation canadienne « Juno Beach »

Conseil Général de l'Allier (03)

CDT Oise (60)

Conseil Régional Ile de France (75)

Conseil général Essonne (91)

Comité départemental du tourisme des Hauts de Seine (92)

Musées et espaces d'interprétation à caractère scientifique

Les Champs Libres (35)

Musée de la Défense et le l'architecture – EPAD -Hauts de Seine (92)

Observatoire Camille Flammarion – Juvisy-sur –Orge (91)

Maison de l'environnement et du développement durable – Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Centre d'interprétation géologique de Thouars (79)

Maison de la libellule à Communauté de commune de La Roche-sur-Yon (85)

Châteaux, monuments et maisons d'hommes célèbres

Abbaye de Fontevraud : Musée éphémère (49)

Musée des Deux Victoires : maison De Lattre de Tassigny (85)

Mémorial Mont-Valérien (92)

Maison, observatoire Camille Flammarion (91)

Maison et musée Jean Cocteau à Milly-la-Forêt (91)

Maison Émile Zola – Musée Dreyfus à Médan (78)

Maison Maurice Ravel à Montfort-l'Amaury (78)

Maison Camille Flammarion à Juvisy-sur-Orge (91)

Les Forges de Buffon (21)

Château Naillac du Blanc (36)

Château de Saint-Germain de Livet (14)

Château Gaillard aux Andelys (27)

Musées de ville et d'histoire

Ville de Rochefort, Hôtel Hébre de Saint Clément (17)

Musée de la ville à Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Musée d'histoire de Colombes (92)

Ville de Cergy (95)

Ville de Vierzon (18)

Musées et maisons à thèmes d'ethnologie et d'histoire

Centre canadien Juno Beach à Courseulles-sur-mer (14)

Centre national de l'illustration du livre pour enfants (03)

- Musée d'ethnographie de Saint-Lô (50)
- Musée des automates et de l'horlogerie de Deschaux (39)
- Musée de la pêche de Port-en-Bessin (14)
- Musée des techniques laitières de Montebourg (50)
- Centre régional « Résistance & Liberté » de Thouars (79)
- Moulin de Crevant de Thouars (79)
- Moulin d'Ors à Châteaupont (78)
- Musée et jardin de Montgeron (91)
- Parcours d'interprétation sur G. Courbet à Marcoussis (91)
- Château Gaillard aux Andelys (27)
- Musée du Vieux Courseulles / Courseulles- sur-mer (14)

Parcs naturels régionaux

- Parc naturel régional de la Basse-Seine (76)
- Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin (50)
- Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (78)
- Maison centre du Parc naturel régional du Morvan (58)
- Maison du Parc naturel régional du Vexin français (95)
- Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (62)
- Parc naturel régional de la Corse (2B)
- Parc naturel régional du Livradois-Forez
- Parc naturel régional Oise Pays de France (60)

Pôles d'économie du patrimoine

- Pôle d'économie du patrimoine scientifique et technique de Vierzon (18)

Entreprises

Fromagerie Graindorge à Livarot (14)

Bohin France (61)